

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ialogie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 63442 Société : RAM 68862

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL IRAKI Houssein

Date de naissance : 26/07/1959

Adresse : 105, Rue Aziz Al Casar El Béni Hocine

Tél. : 06 59 49 43 08 Total des frais engagés : 150+650,380000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Aicha HOUTI
Epouse EL IRAKI
Medecine Generale
Echographie
427 Lotissement Ismailia
Coopérative LAAYOUNE - HENNES - Tel: 05 35 45 66 05

Date de consultation : 13/02/2021

Nom et prénom du malade : BEL FKIH BOUCHRA Age : 79

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Epilepsie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : —

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 7 Janvier Le : 13/02/2021

Signature de l'adhérent(e) : —

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/02/2021	C	1	150,00	Docteur AICHOURI Epouse EL HARRAK Medecine Generale 427 Lotissement Ismailia Cooperative LAA TOUTE MARCHE Tél: 05 35 45 86 05
				INPE 081076663

PHARMACIE EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MASJID MED N°1 Dr. Lamine BELFKIH	2021 MED III 2, Sahat, Okba Ibn Nafaa MEKNÈS/Tél: 05 35 52 02 66	650,30
	13/02/2021	INPE : 132022005

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. HOUTI Aïcha

Epouse IRAKI

MEDECINE GENERALE

Diplômée d'Echographie

de la Faculté de Médecine de Montpellier

Médecin Experte

Assermentée auprès des Tribunaux

الدكتورة حوتى عائشة

حزم العراقي

الطب العام

حاصلة على دبلوم الفحص بالأمواج ما فوق الصوتية

من كلية الطب بمونبلييه

طبيبة خبيرة

محلفة لدى المحاكم

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

le 13/02/2021 مكتنف في

Mr BÉLFKIH Bouchra

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

① Crestor 10mg

185,70 x 3
100% pour 3 mois

② 24,00

Dr. Lamine BÉLFKIH
PHARMASIE MASJID MED VI
2, Sahat Al Abdaline Rue Okba Ben Nafaa
MEKNÈS Tel. 05 35 52 02 08

9/19 (bte)

25,00

③

2ithex 100 (150ml)
190 - 250 - 650,00

Docteur Aïcha HOUTI
Epouse EL IRAKI
Medecine Generale
Echographie
427 Lotissement Ismailia
Cooperative LAAYOUNE - MEKNÈS . Tel. 05 35 45 86 05

427 Lotissement Ismailia Cooperative Laayoun ANASSI - MEKNÈS - Tél : 05 35 45 86 05

05.35.45.86.05 تجزئة الإسماعيلية تعاونية العيون أناسي - مكتنف الهاتف : 427



زيثرومакс

أزيثروميسين



500 mg / 3 أقراص

ZITHROMAX® 500 mg

3 comprimés



6 118000 250500

UT.AV. 1 0 2 0 2 2

P.P.V.

79 70

LOT N°: 1297706

بترات

b

بترات - مرضي - شبع - الشارطيات - مسكن - مهدئ - مسكن

مهدئ - مسكن - مهدئ - مسكن - مهدئ

COMPOSITION

Paracétamol 1000 mg, sous forme de paracétamol DC9

INDICATIONS

Douleurs et/ou fièvre telles que maux de tête, états grippaux et/ou douloureuses. Peut être prescrit par votre médecin dans le cas d'un enfant de **plus de 15 ans** : **lire attentivement la notice d'autres présentations**. Demandez conseil à votre

Dolipr
PARACÉTAMOL

PPV: 14DH00
PER: 09/23
LOT: J2027

b

Dolipr

bz. Allée des Cassalines - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouchi Pharmacien Responsable

COMPRIMÉ